

**Itinéraires pour les transports exceptionnels**

02/04/2024

**ROCLERGE-SUR-GEER : N618 : fermée pour travaux !**

À la suite de travaux entre BASSENGE (giratoire N618/N619) et l'échangeur de l'autoroute E313/A13, la N618 est limitée à 3,5T. Le passage est INTERDIT pour les transports exceptionnels.

Veillez adapter vos plannings en fonction de ces travaux ou demander une autorisation de déviation.

**Durée probable** : jusque fin avril 2024